

**Zeitschrift:** Tracés : bulletin technique de la Suisse romande  
**Herausgeber:** Société suisse des ingénieurs et des architectes  
**Band:** 133 (2007)  
**Heft:** 05: La fonte des Alpes

## Vereinsnachrichten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## PRIORITÉS DE LA SIA POUR 2007/2008

Trois thèmes principaux ont été abordés par la direction lors de son premier séminaire 2007 : le rôle de la **sia** dans le contexte de la politique d'éducation et de formation, le renforcement de la notoriété et de la capacité concurrentielle de ses membres, ainsi que l'octroi d'un label attestant les caractéristiques énergétiques des immeubles. La direction s'est par ailleurs penchée sur les « Conditions générales pour l'exécution des travaux de construction » (CGC).

Lors du séminaire qui les a réunis à Lucerne les 9 et 10 février, les membres de la direction ont défini les priorités de la **sia** pour 2007/2008. Y figurent l'établissement de procédures d'adjudication conformes à la pratique et la promotion des compétences offertes par la **sia** et par ses membres. Sur le plan thématique, la **sia** veut s'engager sur le front des dangers naturels et se confronter aux défis culturels et de civilisation qui se posent aujourd'hui. A cela s'ajoutent deux nouvelles problématiques : la nécessité d'une participation active aux débats concernant le système de formation, ainsi que l'élaboration d'un recueil de « Conditions générales pour l'exécution des travaux de construction » (CGC) qui constitue un outil de travail conforme aux contraintes et réalités professionnelles. Et, bien qu'inclus dans les priorités et actions de la **sia** depuis 2005, le renforcement de la position des membres **sia** sur le marché des études demeure un objectif à poursuivre avec constance.

### Exécution des travaux de construction

La direction est insatisfaite de la situation découlant de l'introduction des « Conditions générales pour l'exécution des travaux de construction »

(CGC). Élaborés par des commissions techniques différentes, la cinquantaine de textes publiés ou en chantier se présentent de manière très disparate, avec un rapport parfois ambigu – voire contradictoire – à la norme SIA 118. De plus, le grand nombre de CGC entraîne un éparpillement des réglementations qui va à l'encontre du but visé, sans parler des prescriptions inutiles ou erronées repérées par les juristes. Pour la direction, l'incroyable émiettement, les nombreux défauts et l'inquiétante confusion qui en résultent ne sont plus tolérables, si bien qu'elle a approuvé la création d'un groupe de travail habilité à intervenir sur les plans stratégique et opérationnel.

### Participation aux débats sur la formation

Selon la direction, les nombreux remaniements en cours dans le paysage de l'éducation et de la science obligent à redéfinir les engagements passés et à reprendre les problèmes à la base. Il s'agit en l'occurrence moins de préciser des objectifs politiques – déjà formulés par la **sia** dans sa prise de position officielle et qui demeurent valables – que de repenser la composition de la commission en charge de la formation. Pour la direction, celle-ci devrait à l'avenir réunir des spécialistes avec une expérience d'enseignement à tous les niveaux, qui soient au fait des pratiques professionnelles et qui siègent éventuellement dans les instances politiques et administratives responsables du domaine.

### Label de la SIA

Afin de faire mieux reconnaître son travail de fond, en amont des divers labels qui fleurissent dans la construction, la **sia** souhaite créer un certificat énergétique pour les bâtiments. La direction n'en demeure pas moins

consciente que l'octroi de labels ne couvre en général que des problématiques partielles, et que la **sia** doit continuer à réaffirmer son engagement essentiel en faveur d'une appréhension globale de la durabilité.

Thomas Müller  
Responsable RP/Communication SIA

## CONSERVATION DES STRUCTURES PORTEUSES

La mise en consultation officielle de la norme de base SIA 269 « Fondements de la conservation des structures porteuses » est imminente, tandis que les travaux sur les normes de conservation spécifiques aux divers modes de construction viennent de commencer.

Le projet pour la norme SIA 269 a été mis en consultation interne à début mai 2006. Lors de leur séminaire au Weissenstein les 6 et 7 septembre 2006, les membres de la commission de la norme (CN) SIA 260 et la direction du projet de norme SIA 269 ont réexaminé en détail la dixième mouture du texte à la lumière des commentaires enregistrés. La CN SIA 260 a ensuite élaboré la version de la norme SIA 269 qui a été soumise début décembre 2006 à la direction de projet et aux groupes de travail chargés des normes spécifiques SIA 269/1 à 269/7.

D'ici fin janvier 2007, cette onzième version a fait l'objet d'une dernière vérification par la direction du projet ; elle a ensuite été mise au net avec la CN SIA 260. Le texte allemand de la norme SIA 269 a été traduit en français durant le mois de février 2007. Au cours du premier semestre 2007, la commission pour les normes de structure (CNS) devrait donc pouvoir lancer la consultation officielle de la norme de base SIA 269 « Fondements de la conservation des structures porteuses ».

Tous les groupes de travail chargés des normes SIA 269/1 à 269/7 ont entre-temps commencé leurs travaux, à l'exception du groupe SIA 269/4 « Conservation des structures porteuses – Construction mixte acier-béton ». Certains groupes ont même déjà présenté une première version de texte. Durant le second semestre 2007, les normes spécifiques SIA 269/1 à 269/7 devraient à leur tour faire l'objet d'une consultation interne avant leur mise en consultation officielle. Il est également prévu de soumettre ces normes à des tests d'application ciblés.

Vu l'état actuel de la norme de base SIA 269 et l'avancement des travaux sur les normes spécifiques SIA 269/1 à 269/7, on peut prévoir l'entrée en vigueur à fin 2008 de l'ensemble de la collection concernant la conservation des structures porteuses.

Dr Peter Ritz, directeur général du projet

## UNE FONDATION POUR LES CONCOURS D'ÉTUDE

Le 1<sup>er</sup> mars 2007, la **sia** a créé la Fondation « Recherche concours d'étude ». De cette manière, de nouvelles archives vont accueillir un recensement systématique et une documentation relatifs aux concours anciens et actuels. Cette fondation, soutenue par neuf institutions, rend exploitable un fonds de savoir considérable.

La Fondation « Recherche concours d'étude » vise en premier lieu à la collecte et la mise à jour de concours d'architecture et d'ingénierie, de la préparation jusqu'à la réalisation (ou la non réalisation) du projet de construction, ceci de manière à les mettre à disposition du public et des cercles intéressés. Ce recensement concerne en particulier les concours en Suisse, mais également ceux hors de nos frontières.

La **sia** – initiatrice et membre fondateur – et les autres institutions par-

### Partenaires

La SIA a créé la Fondation en collaboration avec :

- la Principauté du Lichtenstein,
- le département des travaux publics du Canton de Bâle-ville,
- le département des constructions de la ville de Zurich,
- les départements d'architecture et de construction-environnement-géomatique de l'ETHZ,
- la faculté de l'environnement naturel, architectural et construit de l'EPFL,
- l'académie d'architecture de Mendrisio,
- la société des éditions des associations techniques universitaires (SEATU).

tenaires (voir encadré) investissent ainsi pour le futur par le biais de cette fondation. Elles déterrent ainsi un trésor énorme et mettent à disposition un fonds de connaissances utilisables pour les futures générations de planificateurs. Par la mise en réseau de cette mémoire du non construit avec d'autres archives, avec des lieux d'enseignements et de recherches, ainsi qu'avec une documentation centralisée des différentes formes de concours, elles font naître d'importants nouveaux champs de recherche.

Le concours d'étude dans les domaines de l'architecture et de l'ingénierie est un instrument ayant fait ses preuves depuis des siècles. L'importance du concours d'étude pour la culture de la construction est soulignée par le nombre de constructions et d'espaces libres issus de concours qui composent nos villes. La coupole du Dôme de Florence (1418) ou l'église San Giovanni dei Fiorentini à Rome (1518) en sont des exemples probants et bien connus. Les concours d'étude représentent une forme éprouvée de recherche appliquée. En tant que tels, ils sont un instrument privilégié pour la création d'œuvres significatives et innovatrices dans l'art de l'architecture et de l'ingénierie, qui répondent à de hautes exigences écologiques, économiques, sociales et artistiques.

Thomas Müller  
Responsable RP/Communication SIA

## LES PRODUCTEURS DE BOIS LAMELLÉ COLLÉ

Les propriétés caractéristiques et les valeurs de calcul du bois lamellé collé figurant dans la norme SIA 265 « Construction en bois » (édition 2003) impliquent que le bois lamellé collé soit produit par une entreprise disposant d'une qualification reconnue, selon les directives de l'association suisse pour le bois lamellé collé (SFH). Ces directives exigent un autocontrôle continu du processus de production, vérifié par un organe de contrôle indépendant. La surveillance de l'entreprise est effectuée par la HES bernoise, département d'architecture, du bois et du génie civil, Bienne. Les attestations sont valables pour le bois lamellé collé durant une année et sont renouvelables après examen. Les attestations ne s'étendent pas à d'autres produits collés. La **sia** tient un registre public des entreprises qui ont subi l'examen avec succès sur [www.sia.ch/forum/registre](http://www.sia.ch/forum/registre)

Commission de la norme SIA 265

## COURS SIA-SERVICE

SIA-Service rappelle l'organisation des cours consacrés à la communication et à l'évaluation du prix d'une heure de planification.

SIA-Service

Cours 1 : Communiquer  
Lausanne, 4 avril 2007, 17h30 à 19h30., suivi d'un apéro

Cours 2 : Heure de planification  
Lausanne, 10 mai 2007, 17h30 à 19h40, suivi d'un apéro

Prix pour chaque cours  
Membres bureaux SIA : Fr. 80.-\*)  
Membres individuels SIA/ FAS : Fr. 120.-  
Non-membres : Fr. 160.-

\*) Fr. 60.- par cours pour les membres bureaux s'inscrivant simultanément aux deux cours

Inscription par courriel :  
<[contact@siaservice.ch](mailto:contact@siaservice.ch)>  
Renseignements auprès de SIA-Service  
tél. 044 283 63 63

Informations complémentaires sur la page  
<[www.siaservice.ch/formation](http://www.siaservice.ch/formation)>